



Union Nationale des Syndicats Autonomes

UNSA ITEFA – Ministère du Travail

39/43 Quai André Citroën 75902 PARIS CEDEX 15 –

Courriel : itefa@unsa.org ou unsa.centrale@sg.social.gouv.fr

COMPTE RENDU DE LA CAP DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT DU 28 MAI 2020

La séance a été présidée par Yvon BRUN, Sous-directeur.

Syndicats présents : UNSA, CGT et CFDT.

ORDRE DU JOUR

FORMATION RESTREINTE n° 1 (AAE + APAE)

Point n° 1 : Validation de la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'Etat (avancement au choix) au titre de l'année 2020.

* * * * *

♦ Point n° 1:

Point n° 1 : Validation de la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État (avancement au choix) au titre de l'année 2020 , soit 27 promus pour 2 186 promouvables. Reste 46 lauréats à l'examen professionnel.

ADMINISTRATION CENTRALE		7 POSTES
ABAHRI Eloïse		SGMAS
BECDRO Mireille		DRH
CHAZOTTE-AIT Catherine		DSI
DESAUTEZ Nadine		DGCS
FERRAT Martine		DJEPVA
MARCILHAC Olivier		IGAS
OLSZYNSKI Catherine		DGEFP
ETABLISSEMENTS		1 POSTE
RICHEROL Marie-José		CNG-FPH
ARS		6 POSTES
CHARDON Marc		ARS Provence-Alpes Côte d'Azur
DEBONNAIRE Sophie		ARS Bretagne
FERRER Marie-Carmen		ARS Occitanie
HULOT Gilles		ARS Hauts-de-France
LECOQ Françoise		ARS Pays-de-Loire
SUISSE Véronique		ARS AURA

DRJSCS		7 POSTES	
FONTAINE Marie-Josette		DJSCS 974 - La Réunion	
GERMI Sylvie		DRDJSCS 13 - PACA	
GESTEL Antoinette		DJSCS 971 - Guadeloupe	
LUCON Catherine		DRDJSCS 33 - Nouvelle-Aquitaine	
MORIN Thérèse		DRDJSCS Grand-Est - DDCS 54	
NORBERT Alix		DJSCS 972 - La Martinique	
TROTTIER Vincent		DRDJSCS Pays-de-Loire - DDCS72 de la Sarthe	
DIRECCTE		3 POSTES	
MERLINI Frédéric		DIRECCTE Provence-Alpes Côte d'Azur	
MULES Jeanne		DIRECCTE Occitanie	
ROUX Alain		DIRECCTE Pays-de-Loire	
DTAS		3 POSTES	
AUGER-DUBOIS Cathy		ARS Pays-de-Loire	
BLANCHON Stéphane		ARS AURA - DTARS 73 (Savoie)	
MIFFRED Olivier		ARS - Ile-de-France	

Cités par l'UNSA pour une promotion à venir : HUILLET Valérie (ARS Grand-Est - DDARS 51 - Marne); RAMBAUD Nadège, (DIRECCTE Pays-de-Loire); HAMON Hélène (DRDJSCS Bretagne - DDCSPP22 – Côte d'Armor), FRABOULET Catherine (INJS Paris); PITAULT-COSSONNIERE Catherine (EHESP); SASSI Messaouda (ATIH).

- LISTE VOTÉE A L'UNANIMITÉ des organisations syndicales et de l'administration.

Les collègues promus ont été sélectionnés par la DRH sur la base de critères objectifs définis en accord avec les représentants des organisations syndicales (mobilités géographiques ou fonctionnelles, encadrement, animation de réseau, issu du concours pour l'entrée dans le corps ou de l'examen professionnel, nombre de présentation de l'examen professionnel). A ce titre, ils disposaient tous d'au moins 57 points et 87 pour la personne la mieux classée. Malgré cette évolution significative, certains directeurs généraux (DG) d'ARS n'ont toujours pas intégré cette nouvelle dimension et continue à mettre en difficulté leurs personnels en termes de promotion.

A titre d'exemple, l'ARS de Normandie qui avait présenté un candidat mal positionné classé en rang n°1 en 2019 (cette région n'avait alors pas été retenue), n'a pas été en mesure cette année de transmettre dans les délais requis les dossiers de promotion des collègues normands au titre de l'année 2020 pour cause de crise sanitaire... De même, le DG de l'ARS du Grand-Est a présenté en rang n°1 une assistante de direction qui totalisait seulement 19 points, bloquant toute autre promotion dans sa région pour des collègues ayant à leur actif jusqu'à 60 points. Dans l'ensemble le nombre de postes ouverts à l'avancement au choix est largement insuffisant au vue de nombre colossal de promouvables. Les collègues qui font carrière en établissements ont peu de promotions et sont parfois tributaires du caractère du chef d'établissement (INJS de Paris).

L'UNSA a fait le maximum pour obtenir de justes et méritées promotions pour la dernière CAP du genre, sachant qu'à l'avenir ce sont les lignes directrices de gestion qui prendront le relais... Nous restons sur ce point dans l'expectative !

* * * * *

Vos élus UNSA

Titulaires :

Thierry CATELAN, Direction des Sports, 01.40.45.96.26
Eric VEGAS-DANGLA, DDCSPP28.

Suppléants :

Eve DELOFFRE, secteur Travail UD34 - DIRECCTE Occitanie
Christophe AUBERGEON, secteur Travail UD70 DIRECCTE BFC